

Reconversion professionnelle

DÉFINITION

La reconversion professionnelle est un changement de métier volontaire ou subi, généralement entre 30 et 60 ans, qui demande de se former à un nouveau secteur ou à de nouvelles compétences. Elle peut se faire en cumul d'emploi, en formation longue, ou via création d'entreprise.

Le mot "reconversion" est devenu omniprésent depuis 2010, mais désigne en réalité des trajectoires très différentes :

1. Reconversion volontaire : envie de changer pour plus de sens, salaire, équilibre. Salarié qui démarche un PTP, indépendant qui pivote.
2. Reconversion subie : licenciement, secteur en déclin, problème de santé. France Travail, Transitions Pro.
3. Reconversion de seconde carrière : 45-60 ans qui choisit un métier différent (formateur, consultant, métier social).
4. Reconversion entrepreneuriale : sortie du salariat vers création d'entreprise ou freelance.

Quelques chiffres récents :

- 1 actif sur 3 envisage une reconversion en 2026 (étude France compétences).
- 30 % des reconversions engagées n'aboutissent pas à un nouveau métier durable à 24 mois.
- Durée moyenne d'une reconversion réussie : 18 mois entre décision et premier salaire dans le nouveau métier.

Facteurs de succès :

- Projet formulé (cf. fiche projet professionnel)
- Marché vérifié (le métier visé recrute localement)
- Compétences transférables identifiées et nommées correctement
- Plan financier sur 18 mois minimum
- Plan B explicite (psychologiquement sécurisant)

Facteurs d'échec : intuition pure, formation avant projet, méconnaissance du marché local, démission impulsive sans tampon financier.

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/reconversion-professionnelle

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF